

Expression d'élus de Vienne et de Haute Vienne :

Pour la construction d'une alternative réaliste avec nos territoires L'autoroute A147 n'est pas la solution

Menée depuis le 4 janvier sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, la concertation préalable sur l'Autoroute Limoges-Poitiers a permis la tenue de nombreuses réunions publiques de grande qualité jusqu'à la dernière réunion du 10 mars à Peyrat-de-Bellac ; le recueil des contributions s'achèvera le 20 mars.

Les objectifs de la procédure étaient spécifiés dans le document officiel de présentation rédigé par les services de l'Etat : « Cette procédure doit permettre de débattre de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales d'un projet, des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire. Elle doit également permettre de débattre de solutions alternatives au projet de référence. »

Nous avons suivi avec beaucoup d'attention et de sérieux les arguments de tous ceux qui ont participé aux débats parfois très vifs entre habitants, commerçants, agriculteurs, représentants élus des différentes collectivités territoriales, des chambres consulaires, des syndicats et associations environnementales, qui ont tous permis de faire mûrir notre réflexion.

Avant que se termine le processus de recueil des contributions, nous désirons communiquer sereinement sur les choix qui nous semblent les plus judicieux et réalistes à proposer à nos concitoyens dans un horizon de 10 ans et selon les différentes facettes du dossier soumis à concertation :

- Enjeux sociaux économiques sur nos territoires ruraux et peri-urbains,
- Impacts sur l'environnement,
- Aménagement du territoire.

Issu-e de différentes collectivités réparties sur le territoire et concernées par le projet, élu-e d'appartenance politiques différentes, chacun-e interviendra pour donner les conclusions qu'il a tirées de cette concertation, à la lumière de l'intérêt général de son territoire et du futur souhaitable des habitants de la collectivité qu'il représente, nous sommes unanimes : l'autoroute A147 n'est pas la solution

Les premiers signataires : *Claude Peyronnet, maire de Bellac, Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers, Vice Présidente de Grand-Poitiers, Gilbert Bernard, Conseiller Communautaire de Limoges-Métropole, Romain Mignot, maire de Sèvres-Anxaumont, Vice Président de Grand Poitiers, Patricia Marcoux-Lestieux, maire de Peyrat-de-Bellac, Conseillère départementale de Haute-Vienne, Jean Michel Clément, député de la 3^e circonscription de la Vienne (Sud-Vienne), Eliane Boyer, maire de Berneuil, Florence Jardin, maire de Migné-Auxances, Présidente de Grand Poitiers, Kevin Gomez, maire de La Chapelle-Moulière, Christian Richard, maire de Tercé, Jean Luc Madej, maire de Lussac-les-Châteaux, Robert Rochaud, Conseiller Municipal de Poitiers, Vice Président de Grand-Poitiers, Michel Jarassier, maire de Usson du Poitou, Président de la Communauté de Communes Vienne et Gartempe, Christine Graval, Élu-e régionale de la Vienne, Gilles Morisseau, maire de Biard, Vice-Président de Grand Poitiers, Président de l'association Voie Rapide 147-149, Ludovic Devergne, Conseiller départemental de la Vienne, Jean Louis Pages, Elu régional de la Haute Vienne, Gregory Vouhé, Conseiller départemental de la Vienne, Thierry Perreau, Elu régional de la Vienne, Béatrice Vanneste maire de St-Julien-l'Ars, Nathalie Tabuteau, maire de Moulismes, Florence Harris, conseillère départementale de la Vienne, Vincent Chenu, maire de Savigny l'Evescault...*

AUTOROUTE ■ La concertation préalable au projet autoroutier s'achève le 20 mars

Les opposants à l'A147 unis pour une autre solution

La concertation préalable sur le projet autoroutier d'A147 entre Limoges et Poitiers s'achèvera le 20 mars. Dans la dernière ligne droite, les anti A147 apportent leurs dernières contributions.

Hier, des élus régionaux, départementaux, communautaires ou municipaux de la Vienne et de la Haute-Vienne étaient ainsi réunis à Bellac (ou en distanciel depuis Poitiers) afin de lister toutes les oppositions au projet. (*) Et à tracer une route pour la suite.

Le début d'une union sacrée pour la N147 ?

Car la journée d'hier est peut-être le début d'une union entre Vienne et Haute-Vienne afin de faire pression sur l'État lorsque le projet d'autoroute concédée aura été abandonné et qu'il faudra envisager un réel aménagement de la Nationale 147, la modernisation de la ligne TER Poitiers-Limoges et les mobilités dans les zones rurales. « Nous devons déjà réfléchir à l'après, estime ainsi Christine Graval, conseillère régionale de la Vienne, qui préconise une action



ENSEMBLE. Des élus opposés au projet des deux départements se sont retrouvés à Bellac.

commune après l'élection présidentielle. « Il faudra réunir les collectivités, les syndicats, les associations ». Pour Claude Peyronnet, maire de Bellac, « il faut s'unir. Nous avons perdu beaucoup de temps. Et surtout ne pas se couper des usagers ». Jean-Louis Pagès, conseiller régional de la Haute-Vienne assure qu'aujourd'hui « émerge un type de démocratie qui

vient des territoires. La révolution écologiste passe par une démocratie directe entre l'État et les territoires ». Et Robert Rocheau, conseiller municipal de Poitiers et vice-président du Grand Poitiers de considérer qu'aujourd'hui, « il y a une vue d'ensemble ».

Il faut dire que Gilles Morisseau, maire de Biard, (Vienne), vice-président de Grand Poitiers et prési-

dent de l'association Voie Rapide 147-149, qui prône l'aménagement des nationales entre Limoges et Bressuire dans les Deux-Sèvres, a rappelé que 75 contributions allaient être déposées d'ici le 20 mars prochain par des collectivités opposées au projet.

Car aux yeux des opposants à l'A147, il ne fait aucun doute que le projet

sera abandonné.

Pour Jean-Michel Clément, député de la Vienne, il s'agit d'« un non-sens environnemental, financier et même de société, une solution dépassée ».

« Le Conseil d'État annulera le projet dans 4 ou 5 ans »

Un avis partagé par Léonore Moncond'huy, maire de Poitiers, qui considère que « ce projet éloigne encore plus la France des objectifs environnementaux pour lesquels elle a été condamnée pour inaction ».

Et Gilles Morisseau d'enfoncer le clou du cercueil : « Le financement de ce projet est un écueil. Ce projet sera annulé dans 4 ou 5 ans lorsqu'il arrivera devant le Conseil d'État comme l'a été le projet de LGV ». ■

Olivier Chappéron

(*) Sont également intervenus : Ludovic Devergne, conseiller départemental de la Vienne et Patricia Marcoux-Lestieux, maire de Peyrat-de-Bellac et Gilbert Bernard, conseiller communautaire de Limoges Métropole